

Beauvais, le 14 janvier 2011

BOYCOTT du C.T.P.D. du 14 janvier 2011



1°) Généralisation des nouvelles règles de vie quotidienne au 1^{er} janvier 2011 – Règlements intérieurs

2°) Emplois 2011

3°) Questions diverses

Le CTPD chargé de se prononcer sur la répartition des emplois (ou plutôt sur la répartition des suppressions d’emploi) était convoqué ce jour. Pour l’Oise, la curée est sans précédent avec 26 suppressions d’emploi dont 21 pour la seule filière gestion publique.

Un véritable plan social à la DDFiP !!!

Lorsque nous avons eu connaissance de ces chiffres, FO DGFIP a immédiatement demandé une audience au Directeur départemental pour s’assurer qu’il ne s’agissait pas d’une erreur dans la transmission des données, tant ce résultat nous paraissait improbable. Point du tout que nenni : tout est bien conforme nous a-t-on répondu.

Voici les principales incidences du projet de la direction :

- Filière fiscale

- Direction : - 1 C,
- SIP de Beauvais : - 1 C,
- SIP de Clermont (services communs) : - 1 B,
- SIP de Creil : - 1 C,
- SIP de Méru : - 1 C.

En parallèle, quelques requalifications de C en B et de B en A sont prévues :

- EDRA : 1 emploi C requalifié en B et 1 emploi B requalifié en A,
- SIP de Beauvais : 1 C requalifié en B,
- SIP de Clermont : 1 C requalifié en B,
- Conservation des hypothèques de Clermont : 1 C requalifié en B,
- Pôle ICE Compiègne : 1 B requalifié en A,
- Conservation des hypothèques de Compiègne : 1 C requalifié en B,
- SIE Compiègne Nord : 1 C requalifié en B
- Pôle ICE Creil : 1 B requalifié en A,

- Filière gestion publique

- Direction : - 4,5 C,
- ERD : - 1 C,
- Beauvais amendes : - 0,5 C,
- Beauvais municipale : - 1,5 C,
- Chambly : - 0,5 C,
- Chantilly : - 1 C,
- Chaumont en Vexin : - 1 C,
- Clermont municipale : - 1 C,
- Clermont CHI : - 1 C,
- Compiègne municipale : - 0,5 C,
- Creil municipale : - 2,5 C,
- Froissy : - 0,5 C,
- Liancourt : - 1 C,
- Nanteuil le Haudouin : - 0,5 C,
- Paierie départementale : - 2,5 C,
- Pont Ste Maxence : - 1 C,
- Sérifontaine : - 0,5 C



S'agissant des requalifications de C en B :

- Attichy : 0,5 C transformé en B,
- Bresles : 0,5 C transformé en B,
- Crépy en Valois : 0,5 C transformé en B,
- Lassigny : 0,5 C transformé en B,
- Liancourt : 0,5 C transformé en B,
- Neuilly en Thelle : 0,5 C transformé en B,
- Noailles : 0,5 C transformé en B,
- Noyon : 1 C transformé en B,
- Saint Just en Chaussée : 0,5 C transformé en B.

Le problème majeur réside dans le volume sans précédent de suppressions. Mais en plus, le projet de la Direction est injuste au moins vis à vis de 2 trésoreries du département :

- en envisageant la suppression de 0,5 emploi dans une trésorerie qui voit son ORE augmenter. Ainsi, 2 postes du département ayant le même ORE auraient une différence de 30 % au niveau des emplois implantés (3 emplois pour l'un et 2 pour l'autre).
- une autre trésorerie aurait une différence supérieure à 2 entre son ORE et ses emplois implantés.

Comment vont fonctionner nos services demain ? Jusqu'où nos décideurs comptent-ils aller en matière de suppressions d'emploi ? Voilà quelques questions posées depuis plusieurs années par FO DGFIP en CTPD. Bien entendu, personne ne nous apporte de réponses sur ces questions cruciales pour l'avenir de nos services et les conditions d'exercice de nos missions.

Face à cette légèreté, l'ensemble des organisations syndicales du département a décidé de boycotter le CTPD de ce jour.

La pétition exigeant l'arrêt des suppressions d'emploi, que vous avez massivement signée, a été remise ce jour au Directeur départemental.

Enfin, une conférence de presse est organisée ce jour dans les locaux de la DDFiP pour alerter les médias de la situation catastrophique dans laquelle se trouvent aujourd'hui nos services et des conditions de travail déplorables engendrées par ces suppressions massives et dogmatiques.